



La FRMJC

- Présentation de la FRMJC LR -

Date de mise en ligne : lundi 16 juillet 2007

FRMJC - Fédération Régionale des MJC Languedoc Roussillon -

La Fédération Régionale des MJC du Languedoc-Roussillon

La Fédération Régionale des MJC du Languedoc-Roussillon est affiliée à la CMJCF (Confédération des MJC de France). Elle adhère à la déclaration des principes de la CMJCF, qui tournent autour des notions de liberté, d'action et d'expression, de laïcité, de démocratie, de respect d'autrui, d'ouverture à tous, de solidarité et de citoyenneté. Sa durée est illimitée.

L'association a pour but

d'être le garant du respect de la déclaration des principes de la CMJCF dans le réseau régional, d'assurer une liaison permanente entre les 83 MJC, et de les représenter auprès de toutes les instances privées et publiques au niveau régional, de développer et de dynamiser le réseau des MJC du Languedoc-Roussillon, de développer la réflexion sur l'éducation populaire et la vie associative, de promouvoir des actions d'utilité sociale, d'apporter une aide technique, culturelle et administrative, sous toutes ses formes, aux MJC affiliées. A ce titre, elle favorise l'autonomie et l'épanouissement des Personnels, sans aucune discrimination. Elle encourage l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne au sein d'une MJC à tous les échelons, mais aussi à l'extérieur. Ainsi, chacun peut participer à la construction d'une société plus solidaire et plus humaine. Elle développe l'organisation du réseau régional des MJC et veille à sa cohésion.

Ses fonctions

- ▶ emploi du Personnel compétent mis à la disposition des MJC (recrute, forme, gère, affecte, contrôle, recherche le financement des postes)
- ▶ représente les MJC auprès des instances européennes, nationales, régionales, départementales, locales.
- ▶ fédère les MJC et leurs acteurs par l'animation et le développement du réseau (suivi des MJC, formation des bénévoles, aide au montage de projet, assistance juridique et administrative des MJC, résolution de problématique …)

Ses missions

- ▶ Permettre l'affiliation des associations locales et départementales à un réseau
- ▶ Représenter les MJC sur le plan régional et national
- ▶ Assurer la gestion du Personnel fédéral
- ▶ Former les administrateurs bénévoles et les professionnels
- ▶ Régler les litiges relevant de sa compétence
- ▶ Initier des actions d'échanges de pratiques au profit des associations
- ▶ Faire respecter le fonctionnement démocratique et statutaire au sein des associations adhérentes

[Déclaration des Principes de la CMJCF](#)  [PDF - 80.3 ko](#)